

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
COUR N° : 155-11-000050-111
BUREAU N° :

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT
ET DE RÉORGANISATION DE :**

LES INDUSTRIES PIÉKOUAGAME INC.,
personne morale légalement constituée et ayant son
siège social et sa principale place d'affaires au 3001,
rue Ouatshouan C.P. 240, Mashteuiatsh (Québec)
G0S 2H0.

Débitrice

— et —

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.
(Réjean Bergeron, CIRP, responsable désigné), ayant
une place d'affaires au 901, boul. Talbot, Place du
Fjord, Chicoutimi (Québec) G7H 0A1.

Contrôleur

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS, DU DÉPÔT D'UN
RAPPORT PAR LE CONTRÔLEUR ET DE LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE
L'HOMOLOGATION DU PLAN D'ARRANGEMENT PAR LE TRIBUNAL**

Le 9 avril 2012, Les Industries Piékouagame Inc. (« Compagnie ») a déposé un plan de transaction et d'arrangement (« Plan ») entre les mains de Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc. (« Contrôleur »). Une copie du Plan est jointe au présent avis.

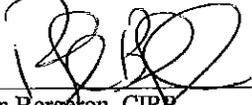
Une assemblée des créanciers ordinaires se tiendra à 9h, le 27 avril 2012, au Palais de Justice d'Alma, salle 1.10 situé au 725, rue Harvey Ouest, Alma (Québec). Lors de cette assemblée, les créanciers seront appelés à se prononcer sur l'acceptation du Plan. Les créanciers auront le droit de voter sur l'acceptation du Plan en personne, par procuration ou par le biais du formulaire de procuration et de votation ci-joint déposé auprès du Contrôleur avant le début de l'assemblée des créanciers.

Seuls les créanciers ayant dûment déposé une preuve de réclamation entre les mains du Contrôleur au plus tard à 17h(HAE), le 16 avril 2012 (« Date limite de dépôt des preuves de réclamation ») auront le droit de se prononcer sur le Plan lors de l'assemblée des créanciers.

Un rapport portant, entre autres, sur les affaires et les finances de la Compagnie a été préparé par le Contrôleur et déposé au tribunal. Une copie de ce rapport est jointe au présent avis.

Les créanciers sont par la présente avisés que la Compagnie présentera, sans autre avis, le 30 avril 2012 à 10h au Palais de Justice d'Alma, une requête pour l'homologation du Plan par le tribunal advenant que celui-ci soit approuvé par une ou plusieurs catégories de créanciers lors de l'assemblée des créanciers.

Fait à Chicoutimi, ce 5^{ème} jour d'avril 2012.


Réjean Bergeron, CIRP
Samson Bélair/Deloitte & Touche Inc.
En sa qualité de Contrôleur et non à titre personnel.